

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT N ° I-785

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

- I. – Les articles 1447, 1447 *bis*, 1449, 1450, 1451, 1452, 1453, 1454, 1455, 1456, 1457, 1458, 1458 *bis*, 1459, 1460, 1461, 1461 A, 1462, 163, 1463 A, 1463 B, 1464, 1464 A, 1464 B, 1464 C, 1464 D, 1464 E, 1464 F, 1464 H, 1464 I, 1464 I *bis*, 1464 M, 1465, 1465 A, 1465 B, 1466, 1466 A, 1466 B, 1466 B *bis*, 1466 F, 1466 G, 1467, 1467 A, 1468, 1468 *bis*, 1472 *ter*, 1472 A *ter*, 1473, 1475, 1476, 1477, 1478 et 1478 *bis* du code général des impôts sont abrogés.
- II. – La perte de recettes pour les collectivités territoriales est compensée à due concurrence par la majoration de la dotation globale de fonctionnement et, corrélativement pour l'État, par la création d'une taxe additionnelle à l'accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I^{er} du livre III du code des impositions sur les biens et services.
- III. – Le présent article entre en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La suppression de la cotisation foncière des entreprises (CFE) est un engagement de Jordan Bardella et de Marine Le Pen pour redonner à la France les moyens de sa réindustrialisation et de sa compétitivité.

La CFE est un impôt de production absurde : elle frappe les entreprises avant tout profit, pénalise l'investissement productif et décourage l'implantation industrielle sur notre sol. Le Conseil des prélèvements obligatoires a récemment confirmé que ces impôts pèsent de façon disproportionnée sur l'industrie française et constituent un frein majeur à notre compétitivité et à notre réindustrialisation.

En la supprimant, nous libérons 8,8 milliards d'euros de marges de manœuvre pour nos entreprises, notamment industrielles et exportatrices, afin de produire, d'embaucher et d'investir en France plutôt qu'à l'étranger. Contrairement à Emmanuel Macron, nous assumons pleinement le coût de cette mesure, financé par une baisse de la dépense publique et non par de nouveaux impôts.

Cet amendement traduit une vision claire : moins d'impôts sur la production, plus de travail, d'investissement et de souveraineté économique. C'est un choix stratégique pour l'emploi, pour la réindustrialisation et pour la puissance française.